

Image not found or type unknown



Achat d'une maison seul en contrat de mariage sous séparation de

Par **ren**, le **15/05/2008** à **09:37**

nous sommes en instance de séparation mon épouse et moi même, et nous sommes mariés sous le régime de la séparation de biens(en belgique). Puis-je acheter une maison en mon nom propre alors que nous ne sommes toujours pas séparés officiellement, et que risque t-il de nous arriver a ma maison et moi en cas de divorce? Merci de vos réponses